

## CHEMIN vers

La PATRIE.

( suite. )

UISQUE, pendant cette vie d'épreuve, Dieu m'a imposé des devoirs essentiels à l'accomplissement desquels est attaché le bonheur qu'il me promet, il a dû nécessairement me les révéler, me les faire connaître: autrement, sujet à l'illusion et à l'erreur comme je le suis, je serais exposé à tomber dans mille égarements et à m'éloigner ainsi de ma fin. La sagesse de Dieu, d'ail-

leurs n'a pu me permettre de siuvre, dans une affaire de cette importance, les caprices de ma volonté. Les rois de la terre dictent, aux peuples qu'ils gouvernent, des lois qui expriment leurs volontés d'une manière claire et précise; autrement, le désordre se répandrait dans la société. Dieu, la sagesse même et le roi des rois, n'a pu moins faire pour moi, pour le genre humain tout entier; il a dû nécessairement me dicter des lois qui me fassent connaître en détail ce qu'il exige de moi.

Mais Dieu est un esprit que nous ne voyons ni ne pouvons pas voir, tant que nous sommes dans ce corps; peut-il se communiquer à nous, nous faire connaître ses volontés, nous dicter des lois?

Eh quoi! celui qui a créé l'homme, le Tout-Puissant, serait-il privé de la faculté de nous parler et de nous faire connaître ses volontés!

Il peut nous communiquer ses volontés de mille manières, spécialement par le ministère des Anges ou de quelques hommes qu'il choisit pour médiateur entre lui et son peuple;